



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 08180

Numéro SIREN : 789 858 370

Nom ou dénomination : 7IDYLLE SOCIETE

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2012 sous le numéro de dépôt 24566

1999 2000 2001 2002 2003

2004 2005 2006 2007 2008 2009

2010 2011 2012 2013 2014 2015



13 DEC. 2012

D D F I P du Val-de-Marne
Caisse des Dépôts et Consignations
1, PLACE DU GENERAL P. BILLOTTE
94040 CRETEIL CEDEX

Pour nous joindre / Références

Division Opérations et Comptes de l'Etat
Service Consignations
Votre correspondant : M VIGNO
Tél. : 01-82-69-61-00
Fax : 01-43-99-21-95
Courriel : tgcde094@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture : sans interruption de 9H à 16H du lundi
au vendredi



Créteil, le 28/09/2012

GREFFE 26586

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)**

CERTIFICAT DE DEPOT LORS DE LA CONSTITUTION

(sans appel public à l'épargne)

DOSSIER : 2172757
RECEPISSE : 2523201982

Je soussigné, Directeur Départemental des Finances Publiques du VAL DE MARNE,
préposé de la Caisse des Dépôt et Consignations certifie et atteste :

- qu'il a été déposé à ma caisse, par OBYDOL VERONIQUE, OBYDOL PASCAL une
somme de 2000 € par chèque de banque représentant la totalité du capital d'une Société
par Action Simplifiée en cours de constitution, sous la dénomination de 7IDYLLE
SOCIETE au capital social de 2000 €, avec comme siège : BOITE 305 134 RUE SAINT
DENIS 93100 MONTREUIL SOUS BOIS.

- qu'il lui a été présenté lors de ce dépôt les statuts de la société comprenant une liste des
souscripteurs et les sommes versées par chacun d'eux.

Le texte de cette liste est ci-après littéralement reproduit :

- Mme OBYDOL VERONIQUE : 1100 € en numéraire et 0 € en nature ,
- M. OBYDOL PASCAL : 900 € en numéraire et 0 € en nature ,

Les soussignés ont fait apport à la société des sommes en numéraire.

Le présent certificat est établi en application des dispositions de l'article 78 de la loi du
24/07/1966 modifié par l'article 1er de la loi du 03/01/1983.

Pour le Directeur Départemental des
Finances Publiques,
L'agent des Finances Publiques



Monica TEIXEIRA